CRC
PRC
B439

DISCOURS

Sur l'intolérance & le despotisme du Clergé,

Prononcé dans les Séances publiques des Amis de la Constitution à Rouen, les 2 & 3 Juin 1791, par un de ses Membres.

AVANT d'entrer en matiere, je dois, MESSIEURS, vous exposer quelques idées sur la Religion, propres

à écarter toute interprétation arbitraire sur ce que j'ai à vous dire. Vous me trouverez quelquefois au dessous de mon sujet, mais je serai toujours dans le sens de la Constitution.

Je considere la Religion sous le double rapport de l'homme avec Dieu, & de l'homme avec l'ordre social.

La Religion, considérée sous les rapports avec Dieu, convient à toutes les Nations & à toute espece de Gouvernement. Elle est une, universelle, indépendante, invariable. Elle ne reconnoît ni Rois, ni Sujets, ni Despotes, ni Esclaves; elle met au même rang le fort & le foible, le pauvre & le riche; elle ne voit dans l'homme que l'homme, & ne le distingue que par ses vices & ses vertus.

La Religion prise en ce sens, n'est point un objet de législation. Elle n'est la propriété d'aucun Peuple, d'aucun Gouvernement, d'aucune Société en particulier; mais elle appartient à tous les Peuples, à tous les Gouvernements & à toutes les Sociétés. Les hommes lui sont soumis dans quelque situation qu'ils se trouvent, & à quelque Souverain qu'ils obéissent.

La Religion n'étant point une institution politique, ne doit point avoir de territoire. Jesus-Christ n'en laissa point à ses Disciples; il ne leur laissa que l'Univers à instruire. On ne les vit jamais prescrire aux Puissances, les divisions qu'elles devoient donner à leur Empire, pour les y recevoir. Ils se

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

contenterent de celles qui leur furent assignées, lorsque le Christianisme eut fait assez de progrès, pour avoir besoin d'un Culte public, & de tout ce qui est nécessaire pour le maintenir. On crut dès-lors, comme on le croit aujourd'hui, que la police extérieure de la Religion, appartient essentiellement à la Puissance qui nourrit les Ministres, qui les protége, & qui subvient aux frais du Culte. Le territoire accordé aux Ministres, pour l'exercice de leurs fonctions, n'est pas le territoire de la Religion. Il n'a jamais cessé d'appartenir aux puissances qui en ont permis l'usage, & qui sont toujours maîtresses d'y faire les changements que leurs intérêts politiques exigent. Il n'y a en cela qu'une pure administration sociale, qui ne touche en rien à la Religion. Immuable comme Dieu, elle est toujours ce qu'elle doit être. Voilà ce que des Prêtres réfractaires ne veulent point entendre, & qui termine d'un seul mot, ces funestes querelles que l'ignorance & l'ambition suscitent, sous le nom de zele, dans toutes les parties de la France.

Au surplus, MESSIEURS, ce n'est point de la Religion en elle-même, que j'ai à vous entretenir, mais des abus qu'en ont fait souvent ses Ministres dans l'ordre social, pour persécuter & asservir les Peuples, au lieu de les instruire. Je vous peindrai ce despotisme effrayant du Clergé, sur tous les Empires qui ont embrassé le Christianis-

me. Je vous parlerai ſur-tout de la tolérance, de ce lieu de paix, de cette vertu des ſages, ſi long-temps proſcrite, qui honore en même-temps l'humanité & la religion ; & vous aurez occaſion d'admirer ſouvent la ſageſſe & les ſublimes efforts de nos Repréſentants, qui ſont parvenus à donner au Clergé une Conſtitution, à laquelle il ſembloit impoſſible qu'aucun pouvoir humain, pût jamais le ramener. Commençons par la tolérance.

Elle eſt donc venue cette tolérance ! Eſprits juſtes, amis de l'humanité, vous qui adorez Dieu comme le pere commun des hommes, & qui les chériſſez tous comme vos freres, livrez-vous ſans crainte au doux ſentiment qui vous anime. Propagez avec toute l'étendue de votre zele, ces maximes ſalutaires, qui, ne diſtinguant plus les hommes par les opinions, les ramenent tous à l'union, à la concorde, & les fait concourir au bien commun, ſeul but du pacte ſocial. Vous ſerez ſoumis aux loix, mais vous ſerez les maîtres de vos penſées. Cette noble portion de vous-même, qui vous donne le premier rang parmi les êtres, & vous éleve juſqu'à la divinité, va devenir indépendante par le bienfait de la Conſtitution, comme elle l'étoit déjà par ſa nature. Ecoutez cette loi conſolante, qui briſe un joug ſervile & perſécuteur, & rend à l'eſprit humain toute ſa dignité : » *Nul ne doit* » *être inquiété pour ſes opinions, même religieuſes,*

» *pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre* » *public établi par la Loi ;* & cet autre : *La libre* » *communication des pensées & des opinions, est un* » *des droits les plus précieux de l'homme. Tout Ci-* » *toyen peut donc parler, écrire, imprimer librement,* » *sauf à répondre de l'abus de cette liberté, dans les* » *cas déterminés par la Loi.* » (1) Ces paroles, MESSIEURS, méritent d'être gravées en lettres d'or sur des colonnes de marbre, & le genre-humain devroit décerner des honneurs publics aux sages Législateurs qui ont fait une loi aussi convenable au bonheur & à la nature de l'homme : elle anéantit dans la France, cette absurde férocité, qui, depuis près de 14 siecles, désole l'univers, de vouloir diriger les opinions par la violence, le fer & le feu. Représentez-vous un homme qui en tient un autre terrassé sous le glaive, en lui disant : » Je veux que » tu conçoive telle idée, que tu adopte telle croyan- » ce, parce que cette idée & cette croyance sont » les miennes ; & si tu ne veux pas penser autre- » ment que tu ne penses, Dieu m'ordonne de t'en- » foncer ce poignard dans le cœur, & de t'im- » moler à sa vengeance. » Tel est le langage farou- che & sanguinaire de l'intolérant !

Graces au Ciel ! cette manie, qui changeoit l'homme

---

(1) Art. X & XI des droits de l'Homme.

civilisé en bête féroce, & qui dégradoit l'espece humaine, ne subsistera plus. La tolérance, cette loi de la nature, tant méconnue jusqu'alors, étant devenue une loi de l'Etat, achevera d'adoucir nos mœurs, & de nous rendre plus sociables. L'intolérantisme vient d'éprouver sa derniere crise. Ce monstre s'est agité en tous sens pour répandre l'épouvante & le carnage; mais il a été tout étonné de ne plus trouver les hommes prêts à s'égorger pour le rassasier de sang.

Cette façon de penser, qui prépare les hommes à jouir de toutes les douceurs de la vie civile, en laissant chacun maître de ses opinions sur des points qui ne sont point soumis à la législation humaine, est due au progrès de la raison & à celui des sciences & des arts.

Dans les siecles d'ignorance, dans l'inaction des arts & du commerce, les hommes furent presque toujours soumis au gouvernement des Moines & des Prêtres, les seuls qui eussent quelques idées des sciences, ou qui passoient pour en avoir; & ceux-ci, sous prétexte que toute puissance vient de Dieu, dont ils étoient les Ministres, s'arrogerent facilement une autorité sur les despotes & leurs sujets. Ce fut une espece de théocratie qui gouverna l'univers. Dans cet état, le regne de l'intolérance fut terrible. Il opprima toujours & dépeupla quelquefois la terre, & les guerres, pour des opinions religieuses, firent plus verser de sang que celles des conquérants les plus ambitieux & les plus féroces.

Mais à mesure que la raison a fait des progrès, elle a calmé cette fureur de zele qui dévoroit la terre. Elle a miné sourdement cette autorité du clergé, devenue formidable à tous les Empires, & contre laquelle ils se sont tous soulevés, lorsqu'ils ont cru pouvoir le faire, sans courir les risques d'être écrasés eux-mêmes par la Puissance qu'ils vouloient abattre. Par-tout le Clergé a voulu dominer & s'enrichir, & cette masse d'ambition & de richesses, pesant sur tous les peuples, leur a fait connoître peu-à-peu le néant de l'autorité temporelle du Clergé, & a donné le courage à plusieurs de reprendre un pouvoir & des biens usurpés.

D'ailleurs, la culture des lettres, en établissant parmi les hommes l'envie & la faculté de se communiquer leurs pensées; celle des arts & des sciences, en multipliant les objets d'utilité ou de luxe; la communication des nations entr'elles, par un commerce propre à les faire subsister & à les enrichir; l'uniformité de goûts & de besoins qui a résulté de toutes ces causes de rapprochement, entre des êtres faits pour la société, ont inspiré aux hommes des mœurs plus douces, & leur ont appris à regarder le genre-humain comme une grande famille, dont le devoir est de s'aimer & de se secourir, quelles que soient les opinions des individus ou des peuples qui la composent. Ils se sont rappellés sur-tout, qu'en ordonnant aux hommes de s'aimer, Dieu leur dit, qu'en

accompliſſant ce précepte, le plus grand de tous ceux qu'il leur donnoit, ils auroient accompli toute ſa loi. Prêtres intolérants, quand vous perſécutez vos freres, accompliſſez-vous la loi de votre inſtituteur ? Si, comme lui, vous euſſiez été doux, ſimples tolérants, amis des hommes ; ſi vous n'aviez été ni plus riches, ni plus ambitieux ; ſi vous n'aviez porté aux peuples que des paroles de paix & de ſoumiſſion aux loix ; ah ! c'eſt alors que vous auriez été reſpectés comme les envoyés de Dieu, & qu'il vous auroit été facile de faire pratiquer ſa morale par toute la terre !

Ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que l'intolérance a toujours produit ſur l'eſprit des peuples un effet contraire à celui qu'on attendoit. Il n'y a rien de plus propre à faire perſévérer les hommes dans leurs opinions, que d'employer la ſéduction ou la force pour les leur faire abjurer. Comme la penſée eſt la propriété de l'homme la plus ſacrée & la plus inviolable, & qu'il ſent qu'il en eſt ſeul le maître, il met auſſi à la défendre toute ſa force. On peut le perſécuter, l'empriſonner, le faire eſclave, lui faire endurer tous les ſupplices ; mais ſa penſée reſte libre & brave tous les tyrans. La perſécution fera bien une victime, mais elle ne fera pas un proſélite. Si donc vos freres ne penſent pas comme vous, s'ils vous diſent même, nous ſommes dans l'erreur, mais nous voulons y reſter ; ne les perſécutez pas. Tachez

de gagner leur confiance, en uſant envers eux de tous les moyens de perſuaſion. Si vous ne réuſſiſſez pas, ſongez que vous n'avez aucun droit de les contraindre, & qu'en le faiſant, vous violez tous les droits de l'homme.

On ne peut trop imprimer aux Citoyens ces principes & cette importante morale, dont l'inobſervation a toujours été une ſource affreuſe de malheurs publics & privés. Qui eſt-ce qui a plongé des milliers de victimes dans les feux de l'inquiſition? L'intolérance. Qui eſt-ce qui a englouti, pendant près de deux ſiecles, dans les guerres des croiſades, l'élite des troupes Européennes, & cette foule innombrable de fanatiques de tous les états & tous les ſexes qu'elles traînoient à leur ſuite? L'intolérance. Qui a ravagé, par le fer & le feu, les plus belles contrées de l'Europe & de l'Aſie, pour l'établiſſement du Mahométiſme, & couvert la France de maſſacres ſolemnels & juridiques, ou provoqués par les plus abominables complots? L'intolérance. C'eſt elle qui par ce fatal Edit portant révocation de celui de Nantes, chaſſa des millions de François de leurs foyers, & fit paſſer à l'étranger les ſources de la proſpérité Nationale, par l'exportation de nos Arts, de nos Manufactures & de l'or qui les alimente; Edit auſſi abſurde qu'inhumain, dont des Prêtres fanatiques triompherent, & dont l'Aſſemblée Nationale vient de réparer, autant qu'il a été en ſon pouvoir, les déſaſtres, en

rappellant dans le ſein de leur patrie & de leurs biens, les deſcendants de ces malheureux proſcrits. C'eſt l'intolérance excitée par la ſoif de l'or, qui après la découverte du nouveau monde, porta dans ces heureuſes contrées un fer deſtructeur, ſous prétexte d'y établir une religion de paix; qui fit vouer à l'exécration de ces nations paiſibles, le nom des Européens, comme les peuples les plus féroces & les plus ſanguinaires qui euſſent ſouillé, par leur exiſtance, la ſurface du globe. Et ſi on en croit quelques hiſtoriens, ce fut même un Pape qui, ſe croyant maître du monde entier, à l'exemple de tous les Evêques de Rome de ces temps-là, expédia un bref aux Eſpagnols pour les mettre en poſſeſſion de l'Amérique. C'eſt l'intolérance qui, au commencement de ce ſiecle, cauſa des diviſions funeſtes dans le Royaume, à l'occaſion d'une Bulle de la Cour de Rome, inſtrument de vengeance, fabriqué & obtenu par des Moines, accuſés par leur conſtitution anti-ſociale d'aſpirer à la Monarchie univerſelle, & de vouloir tout ſoumettre à leurs opinions, en ayant l'air de les favoriſer toutes. C'eſt elle enfin, MESSIEURS, qui, ſous vos yeux, dans ce ſiecle de lumieres, & contre le vœu de la Nation, qui a le plus approfondi la ſcience de la légiſlation & des gouvernements, porte les Prêtres à la déſobéiſſance, à la ſédition, & à la pratique de tous les moyens poſſibles d'égarer le Peuple, & de l'armer contre ſes freres.

D'après ce léger tableau des maux cauſés par l'intolérance, ai-je eu tort de vous dire, MESSIEURS, que les Légiſlateurs qui nous ont délivré de ce fléau mériteroient qu'on leur rendît des honneurs publics ? Je me trompe, MESSIEURS, ce tribut d'honneurs eſt déjà rendu à la mémoire d'un des plus zélés Défenſeurs de la tolérance. Nous avons tous pleuré ſur la tombe de cet homme illuſtre, qui a le plus contribué à écraſer le deſpotiſme ſur les opinions. Pardon, ſi je vous rappelle un ſouvenir douloureux ; mais à vos regrets ſe mêlent certainement ces ſentiments de reconnoiſſance & d'admiration que vous avez ſi ſolemnellement manifeſtés aux mânes d'un des plus grands génies que la terre ait produits. Revenons à notre ſujet.

On remarque que les peuples perſécutés par l'intolérance n'ont jamais proſpéré ; ils languiſſent dans une ignorance ſtupide. S'il s'eſt trouvé parmi eux quelque Philoſophe échauffé de ce feu ſacré qui donne à l'homme des conceptions heureuſes, & l'éleve au-deſſus de ſon ſiecle, il a été livré à la perſécution : c'eſt un prodige, quand cet homme a trouvé un imitateur qui ait oſé marcher dans la même route, & porter le flambeau de la raiſon devant ſes contemporains. Le Clergé a toujours été l'ennemi des ſciences, & ſur-tout de cette ſaine philoſophie qui étudie les vérités de la nature, & prépare le triomphe de la raiſon ; il a preſſenti

que cette philoſophie portant la lumiere dans les eſprits, atténueroit inſenſiblement cette maſſe d'autorité uſurpée, & qu'elle en réinveſtiroit les puiſſances légitimes. Combien de fois ne l'a-t-on pas vu traiter d'innovation puniſſable les découvertes les plus utiles? Cette politique adroite de ſubordonner les ſciences à la religion, étoit un moyen infaillible de captiver les eſprits par la crainte & la ſuperſtition; & lorſque, ſous prétexte de religion, le Clergé déployoit ſes pouvoirs, il faiſoit également ſervir à ſa vengeance les fureurs du fanatiſme & le glaive des loix, parce que les peuples & leurs magiſtrats, aſſervis aux mêmes préjugés, voyoient toujours des crimes dans les choſes les plus indifférentes, ou qui honoroient le plus la raiſon humaine. Nous pourrions à cet égard vous citer des exemples qui vous feroient frémir, & douter peut-être ſi des hommes ont pu ſe porter à de pareils excès d'abſurdité & d'aveuglement. Lorſque l'homme vit ſous un gouvernement où la penſée eſt un crime, il ſe dégrade lui-même. Des ſiecles s'écoulent avant qu'il puiſſe recouvrer ſa dignité & la jouiſſance de ſes droits; il végéte plutôt qu'il ne penſe, & il eſt forcé, pour ſon bonheur & ſa tranquillité, de ſuivre ſon inſtinct comme la bête. Dans cet état d'aviliſſement, il n'y a ni liberté, ni amour de la Patrie; il n'y a point de population; faute de bras, l'agriculture & le

commerce languiſſent ; l'habitant de ces pays ne cherche que les occaſions de fuir une patrie qui l'opprime, & où il ſent qu'il n'eſt pas tout ce qu'il doit être ; où il attend que de l'excès de la tyrannie naiſſe la liberté, ce qui arrive preſque toujours ; mais auſſi que de générations ſe ſuccedent, avant que l'aurore de ce beau jour vienne conſoler les malheureux humains !

Jettez un coup d'œil ſur le Portugal, l'Eſpagne, l'Italie, & autres contrées où le Clergé exerce par lui-même, ou par les Rois deſpotes qu'il gouverne, toute la plénitude de l'intolérantiſme. Comparez ce que ſont ces contrées avec ce qu'elles pourroient être, tant pour la population, que pour toutes les autres ſources de proſpérité que leur ſituation topographique & politique leur ont ouvertes. Dans tous ces Royaumes, où les richeſſes du Clergé ſont immenſes, elles y deſſechent tous les canaux d'abondance, au lieu de les fertiliſer ; le Clergé y eſt ce qu'il étoit en France ; ſon joug y écraſe tout, Peuples & Rois. Cet état de gêne & de contrainte ne peut durer long-temps ; l'empire de la liberté & de la raiſon reprendra bientôt ſon cours. Déjà les Peuples & les Rois méditent de renverſer ce coloſſe, par des vues différentes, il eſt vrai ; les uns, pour faire un pas vers la liberté ; les autres, pour être plus abſolus. Mais il ne faut qu'un moment pour ſapper ce

double despotisme, & remettre à leur place les Peuples, les Rois & les Prêtres. Il n'y a que cet équilibre qui puisse donner une bonne constitution aux Empires, & rendre le genre humain aussi heureux qu'il peut l'être.

Le plus sûr moyen d'établir la tolérance & de la maintenir, est d'empêcher que le Clergé ne fasse un corps. *Par-tout où le Clergé fait un corps*, dit Rousseau, *il est maître & législateur dans sa patrie*; de lui interdire la possession de grands biens, & de le mettre dans une entiere dépendance du Gouvernement pour tout ce qui tient à la police extérieure du culte & à la législation sociale. S'il y a tout à craindre d'un Clergé intolérant, il y a tout à espérer d'un Clergé citoyen. Or, le Clergé sera intolérant tant qu'il sera riche, & qu'il fera un corps séparé dans l'Etat; & il sera citoyen tant qu'il sera soumis aux loix, & que n'étant plus corrompu par les richesses & l'esprit de corps, il s'occupera d'instruire & consoler les Peuples, & de leur donner l'exemple de toutes les vertus.

Cependant, MESSIEURS, la tolérance a des bornes. Si l'homme est le maître de donner de la publicité à ses opinions, c'est à condition que *leur manifestation ne troublera pas l'ordre public établi par la loi.* Celui qui, par quelque maniere que ce soit, veut faire prévaloir une opinion au détriment de la tranquillité publique, est, par cela

même, un ſéditieux, un intolérant ; il enfreint le premier devoir du citoyen libre, celui d'être ſoumis aux loix, puiſqu'il n'y a que cette ſoumiſſion qui fait la liberté. L'homme qui ſe fait un parti pour rendre une opinion religieuſe dominante, devient tôt ou tard funeſte à l'Etat : ce n'eſt pas l'empire de la vérité qu'il veut établir, mais celui de l'amour-propre & de l'ambition.

En général, les Gouvernements ne doivent ſe mêler de quérelles religieuſes, que pour les empêcher de naître, & jamais pour protéger par la force une opinion contre une autre. Cette politique adoptée depuis près d'un ſiecle, a beaucoup contribué à faire tomber le ſyſtême inſenſé de l'intolérance & de la perſécution. Depuis que les Gouvernements s'occupent moins de guerres de religion, on voit moins de ces eſprits intrigants & brouillons afficher la publicité de leurs opinions, & ſolliciter le ſecours des loix & de la force publique pour les faire admettre. Il y a auſſi moins de ces diſputes oiſeuſes, inintelligibles, interminables par leur nature, & par l'inflexibilité qu'on met à les ſoutenir. Cette ſageſſe des Gouvernements, de ne point s'occuper de tout ce qui ne tient point aux matieres de légiſlation, ou d'ordre public, eſt devenue avec le temps, une façon de penſer preſque générale. Elle a ramené les hommes à des principes de paix, qui ſe maintiendront auſſi long-temps, que la raiſon & les loix ſeront d'accord pour réprimer

tout ſyſtême tendant à rétablir un depotiſme ſur les opinions.

Pour que cet état ſoit permanent, il faut que le Sacerdoce & l'Empire ne ſe trouvent jamais en oppoſition, & qu'ils aient une tendance réciproque à ſe ſervir, ſans pouvoir jamais ſe nuire. Choſe bien difficile pour deux Puiſſances qui n'ont ni la même inſtitution, ni les mêmes loix, ni la même fin. Ce n'eſt pas qu'il y ait incompatibilité dans leurs principes; mais, faute de s'entendre, la confuſion & le choc des pouvoirs ont toujours maintenu la diviſion & la jalouſie entre leurs chefs. Les anciens ne connurent point cette rivalité des deux Puiſſances, parce que le Code civil & le Code religieux, étoit chez eux le même Code. Ils étoient en même-temps Souverains & Pontifes. La force ou la foibleſſe de leurs Dieux, ſe meſuroit ſur la perfection de leur légiſlation, le cours des événements, & les chances des combats. Et malgré leur culte bizarre & ſuperſtitieux, ils éprouverent un fléau de moins que les modernes, celui des guerres de religion. Les Prêtres de Jupiter, de Mars, de Saturne, ne firent point la guerre à ceux de Cerès, de Pan ou de Minerve. Les Prêtres de la Sybille ne combattirent point ceux de l'oracle de Delphes; ni les peuples qui adoroient ces Dieux, ne s'égorgerent point pour la préférence de leurs dogmes ou de leurs opinions. Nous ſommes bien éloignés de mettre ces abſurdes religions en paralelle

avec

avec la religion universelle qui éclaire l'univers. Nous ne considérons ici que l'ordre social en lui-même ; & sous ce rapport, on doit dire que l'unité de pouvoir dont nous venons de parler, étoit, pour sa tranquillité, ce qui lui convenoit le mieux.

Mais le Christianisme s'établit, & avec lui la distinction des deux Puissances, source de disputes & d'erreurs, parce que toujours on a voulu mettre la Puissance de Dieu à la place de celle qu'il avoit réservée aux hommes. *La doctrine des deux Puissances*, disoit dernierement, M. l'Evêque de Viviers dans un de ses discours, *est une doctrine dont la théorie est le tourment de la raison, & dont la pratique est la discorde du monde.* Prêtres réfractaires aux loix, & jaloux d'usurper une autorité sans bornes, apprenez ici à mieux connoître la nature & l'origine de votre institution ! L'Instituteur du Sacerdoce, loin de détruire les Puissances qu'il trouva établies, donna la sanction la plus formelle à l'autorité dont elles étoient revêtues. Il confirma cette unité de Puissance, qui doit seule gouverner les hommes réunis en société ; & pour qu'on ne le prit pas pour le Législateur des Nations, il eut grand soin d'avertir que son Royaume n'étoit pas de ce monde. En conséquence, il ne détrôna point les Rois, il ne persécuta point les Peuples, il n'employa la séduction ni la violence contre personne ; il vécut dans une entiere soumission aux loix ; il pratiqua

toutes les vertus ; il fut persécuté & souffrit la mort : & vous, vous persécutez, vous semez la discorde, vous préparez une révolte contre les Puissances de ce monde, & il n'en tient pas à vous que vous ne soyez teint du sang de vos freres ! Pouvez-vous violer ainsi la morale & les loix de votre maître, & confondre les passions & la folie des hommes avec la sagesse de Dieu ?

Les causes de ces désordres sont faciles à indiquer, MESSIEURS. Le fondateur du Sacerdoce laissa des Ministres qui organiserent l'Eglise ; & comme ils étoient hommes, ils en eurent toutes les foiblesses. Ils oublierent souvent la pureté & la simplicité de leur institution. Bientôt les envoyés de Dieu, s'entourerent de tout ce qui pouvoit flatter la vanité humaine. Les plus vastes propriétés devinrent nécessaires à des gens qui ne devoient rien posséder. Tous les Royaumes de ce monde auroient à peine suffi à l'agrandissement du Royaume de Dieu, devenu dans leurs mains un titre de conquête. Ils s'emparerent de la justice humaine, ou lutterent toujours avec elle ; ils donnerent & ôterent les couronnes ; ils firent quelquefois venir les Rois de la terre à leurs pieds, & leurs infligerent des peines aviliſſantes ; & dès lors s'établit entre le Sacerdoce & l'Empire cette rivalité funeste, où le Clergé, oubliant perpétuellement ce qu'il devoit être, pour se maintenir dans l'état où il étoit, a trouvé les moyens, depuis l'établisse-

ment du Chriſtianiſme, de dominer les Peuples & les Rois. Voyez combien cet eſprit de domination, le tourmente & l'agite! Voyez quelle rage il éprouve, de trouver les Peuples déſabuſés, & prêts à périr plutôt que d'être rébelles à la Puiſſance légitime à laquelle Dieu leur a commandé d'obéir!

Des pouvoirs ſi long-temps uſurpés & confondus viennent d'être ſéparés; & ſi le Clergé n'eſt pas encore en France ce qu'il doit être, il eſt certain au moins que toutes les voies ſont préparées pour qu'il le devienne. Si le Corps eſt abattu, l'eſprit de Corps ne l'eſt pas; il réſide tout entier dans les membres épars. Le Clergé ſe ſouviendra long-temps de l'état de grandeur & d'opulence dont il eſt déchu. Les preuves de civiſme que la Conſtitution exige doivent raſſurer ſans doute; mais, MESSIEURS, il faut le dire, parce que c'eſt ici la cauſe du genre humain & celle de la Conſtitution, il faudra veiller long-temps des Miniſtres réfractaires aux loix, accoutumés à croire qu'ils tiennent tout de Dieu & rien des hommes: cette idée & celle d'une indépendance abſolue, ſe touchent; il ne faut qu'un moment pour qu'elle redevienne un ſyſtême, & qu'elle acquierre force d'autorité. Accordez ſeulement, dans les circonſtances actuelles, au Clergé un Concile, & ſoyez sûrs qu'il ſera bientôt ce qu'il a été. Vous vous rappellez,

MESSIEURS, avec quelle inſtance il l'a demandé ce Concile, qui devoit le revêtir de toute ſa force, & de cet appareil impoſant qui étonne & ſubjugue les peuples. C'eſt dans ces Aſſemblées, où, ſous prétexte de foi, le Clergé a toujours ſanctionné ſes uſurpations. Auſſi, depuis plus de deux ſiecles, les Rois n'ont plus permis ces conventions eccléſiaſtiques, toujours funeſtes à leurs pouvoirs & à la tranquillité de leurs Etats. Des idées ſaines & vraies ont ſimplifié des queſtions qu'une Théologie aſtucieuſe plaçoit hors la portée de l'eſprit humain. Le Sacerdoce & l'Empire ayant des loix & des Miniſtres pour gouverner le même homme, la ligne de démarcation de leurs pouvoirs ſe trouve naturellement tracée par le but que chacune de ces puiſſances ſe propoſe; l'une tend au plus grand bonheur de la Société; l'autre, au plus grand bonheur de l'autre vie : celle-là gouverne le corps & les biens; celle-ci ne gouverne que la conſcience; elle ne tient à la terre que pour en détacher l'homme. Telle eſt en ſubſtance toute la ſcience, & la ſéparation des deux pouvoirs. La Religion & l'ordre ſocial, voulant le bonheur du même individu, ont une liaiſon intime : c'eſt dans le cœur de l'homme que réſident les vertus civiles & religieuſes; il ne faut que l'éclairer & le bien conduire, pour qu'il s'acquitte exactement de ce qu'il doit à Dieu & à ſa Patrie.

Cette heureuſe révolution, MESSIEURS, ſera dûe à l'expropriation des biens du Clergé, à ſa conſtitution civile, au ſerment de fidélité prêté à la Nation, à la Loi & au Roi; vous aurez ce que la France & aucune autre Nation n'ont jamais eu; vous aurez des Prêtres citoyens. J'excepte cependant, MESSIEURS, du tableau que je viens de faire des vices du Clergé, *cette portion ſaine & reſpectable, cette claſſe de Paſteurs*, pour me ſervir des expreſſions d'un grand homme, *juſqu'alors la plus avilie & la plus ſurchargée, qui, placée parmi le peuple des campagnes & des villes, travaille, édifie, conſeille, conſole & ſoutient une foule de malheureux*, qui, par une parfaite ſoumiſſion aux loix, a ſu rendre à Dieu ce qui étoit à Dieu, & à Céſar ce qui étoit à Céſar. Faſſe le Ciel que le Clergé de la Conſtitution, qui eſt en même-temps le Clergé de l'Evangile, profeſſe toujours un auſſi pur civiſme! Ce nouvel ordre de choſes ſera le ſceau de la tranquillité publique, & le triomphe de la Religion & des mœurs.

EXTRAIT de la Délibération de la Société.

LA Société a arrêté que le Discours sur l'Intolérance & le Despotisme du Clergé sera imprimé au nombre de deux mille exemplaires.

Signés, BRÉMONTIER, *Président.*

VIEILLOT l'aîné,
LELIEVRE,
PIMARE,
} *Sécretaires.*

A Rouen. De l'Imprimerie de P. SEYER & BEHOURT, Imp. de la Société des Amis de la Constitution. 1791.